

*Conjoncture des matériaux de construction*

**Une année 2021  
proche des niveaux d'activité d'avant crise**

Mercredi 8 décembre 2021, Alain Boisselon, président de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM), a dressé le bilan de l'activité des matériaux de construction sur les 10 derniers mois. Les résultats de l'année 2021 montrent un retour aux niveaux d'activité de 2019, avec une augmentation de production prévue à + 10 % à fin décembre 2021 (vs 2020) pour les granulats et pour le béton prêt à l'emploi (BPE), portant les volumes à 360 millions de tonnes pour les granulats et à 40,7 millions de m3 pour le BPE. Au-delà des chiffres, la profession, durant cette période de crise sanitaire, a su montrer toute sa capacité de résilience face aux tensions sur les marchés en assurant les chaînes d'approvisionnement de ses clients sur les chantiers

**Le trou d'air de l'été aura été passager**

D'après les premiers résultats de l'enquête mensuelle d'octobre, les volumes de granulats auraient progressé de +2,1 % par rapport à septembre (données CVS-CJO). Sur les trois derniers mois connus, l'activité gagne +0,6 % au regard des trois mois précédents mais se situe encore -1,6 % en dessous de celle de 2019. En cumul sur les dix mois de 2021, la production de granulats affiche une hausse +12,3 %, soit un niveau tout juste en dessous de celui de 2019 (-0,5 %).

Concernant le BPE, la hausse enregistrée en octobre (+2,2 %) place les livraisons au-dessus de celles d'octobre 2020 mais aussi de celles d'octobre 2019 (+3,3 %). Au cours du dernier trimestre, les volumes ont quasiment cessé de baisser par rapport aux mois précédents et affichent une hausse de +0,7 % au regard de la même période de 2019. Au total, en cumul sur dix mois, la production de BPE s'inscrit en hausse de +13,1%, tutoyant là aussi les niveaux de 2019 (-0,4 %).

L'indicateur matériaux de l'UNICEM, qui synthétise l'activité d'un panier de matériaux de la filière minérale, confirme ces tendances. Après un troisième trimestre en repli de -8,1 % sur un an, le mois d'octobre se redresse de +4,2 %, laissant le cumul sur dix mois des livraisons de matériaux à +11,5 % sur un an, soit +1,1 % au-dessus de 2019.

**Bâtiment : un climat qui restera favorable**

Les carnets de commandes dans le gros œuvre affichent toujours des niveaux très élevés même si des difficultés d'approvisionnement et des pénuries de main-d'œuvre affectent le bon déroulement des chantiers. Côté construction neuve, s'il est vrai que le segment du non résidentiel peine à se relever du choc induit par la crise sanitaire, l'activité du segment résidentiel s'est quant à elle nettement raffermie. Compte tenu du rythme de hausse des permis constaté en 2021, cette dynamique constructive pourrait perdurer, notamment dans le logement individuel. En effet, dans le collectif, les freins structurels (pénurie de foncier, freins locaux, problème d'acceptabilité, procédures d'urbanisme,

etc.) semblent brider le rebond et la mise en place de nouveaux projets en dépit d'une forte demande immobilière exprimée par les ménages. Certaines mesures de soutien, comme l'annonce de la prise en charge par l'Etat de l'exonération de la taxe foncière des bailleurs sociaux, pourrait, il est vrai, réveiller les ambitions des « maires bâtisseurs », à supposer toutefois qu'elles puissent se concrétiser. Dans ce contexte, le total des mises en chantier pourrait au final se stabiliser autour des niveaux constatés en 2021, alimentant un besoin de BPE proche des volumes livrés cette année.

## Travaux publics : accélération attendue

Après le rebond du premier semestre lié à l'achèvement des chantiers en cours et/ou stockés pendant la période de confinement, l'activité dans les travaux publics marque un peu le pas. Le niveau des carnets de commandes peine à se regarnir même si le redressement est à l'œuvre. La concrétisation des projets du Plan de relance, couplée à un raffermissement des appels d'offre et des investissements des municipalités (dont les trésoreries sont au beau fixe) devrait soutenir un peu plus l'activité en 2022, notamment au second semestre, alimentant *de facto* la demande de granulats. Pour l'heure, les entreprises de travaux publics sont soumises aux mêmes tensions sur l'offre (difficultés de recrutement et renchérissement des coûts de production) et même si leur niveau d'activité est loin d'avoir retrouvé celui d'avant crise et que le montant des appels d'offres est actuellement bas, les professionnels restent plutôt confiants pour l'année à venir.

## Estimations 2021 et prévisions 2022

Le profil conjoncturel de l'année 2021 aura finalement été assez « chahuté », entre les mouvements de rattrapage d'activité, les rebonds et les effets de base liés aux déconfinements et le trou d'air de l'été. A cela se sont ajoutées des tensions sur l'offre qui, dans un contexte de reprise économique mondiale, ont pesé sur l'approvisionnement et le bon déroulement des chantiers du bâtiment et des travaux publics. Malgré tout, l'année devrait se solder par un niveau d'activité en hausse de +10 % dans les granulats et le BPE, laissant les volumes produits à des niveaux proches de ceux d'avant crise.

En dehors des incertitudes liées au contexte sanitaire et à l'évolution des tensions d'approvisionnements et de leurs impacts, notre scénario pour 2022 privilégie le maintien d'une demande de matériaux encore soutenue : elle se situerait au niveau de celle de 2021 pour le BPE, voire en légère hausse pour les granulats (+1%). La dynamique constructive continuerait d'alimenter les besoins en BPE tandis que le marché des granulats serait soutenu par le raffermissement progressif de l'activité des travaux publics, via la montée en charge du Plan de relance et le retour des projets des collectivités locales (amorce du nouveau cycle électoral).

(Brut)	2020/2019	2021/2020	2021/2019	2022/2021
<b>BPE</b>	-8,4%	+10%	+0,5%	0,0%
<b>GRANULATS</b>	-8,8%	+10%	0,0%	1,0%
(CJO)	2020/2019	2021/2020	2021/2019	2022/2021
<b>BPE</b>	-9,2%	+9,5%	-1,7%	-0,4%
<b>GRANULATS</b>	-9,6%	+9,5%	-1,2%	0,6%
redressement CJO	-0,8pt	-0,4pt	-1,2pt	-0,4 pt

## **Au-delà des chiffres, la filière minérale est au service de l'économie des territoires...**

Alors que de nombreuses entreprises de mise en œuvre se sont trouvées confrontées à d'importantes pénuries de certains matériaux, les entreprises de la filière n'ont jamais cessé d'alimenter les chantiers. En effet, la filière des matériaux minéraux de construction est une activité 100 % locale, qui extrait, transforme, transporte et met en œuvre des matériaux dans un périmètre géographique resserré. Les sites industriels des entreprises adhérentes à l'UNICEM, notamment les carrières et les unités de production de béton prêt à l'emploi, sont répartis sur l'ensemble du territoire, au plus proche de leurs clients. Ce maillage territorial favorise les circuits courts avec une forte réactivité, une rapidité des livraisons et une adaptation immédiate à la demande.

*Ce maillage industriel, générant des emplois non délocalisables, et implanté au cœur des territoires, a prouvé son efficacité » souligne Alain Boisselon.*

### **... la filière sait faire preuve d'agilité ...**

#### ***REP : un éco-organisme dédié aux déchets inertes***

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), le régime de la responsabilité élargie du producteur (REP) est étendu aux produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment à compter du 1er janvier 2022. Afin de répondre à cette nouvelle orientation, les syndicats professionnels (FIB, Routes de France, SFIC et SNBPE, UNPG - tous deux adhérents à l'UNICEM) ont créé et participent à l'actionnariat d'un éco-organisme, ECOMINERO, pour les produits de construction minéraux générant des déchets inertes. ECOMINERO créé, par et pour les fabricants de produits ou matériaux de construction d'origine minérale, a pour but de simplifier la vie des entreprises, afin qu'elles remplissent leurs obligations découlant de la mise en place de la REP, et de remplir pleinement les objectifs de recyclage fixés par la loi AGEC.

### **... et s'engage résolument dans la décarbonation**

#### ***RE 2020 : une réglementation biaisée***

La profession est favorable à la RE2020 en ce qu'elle prolonge et renforce la RT2012. Elle soutient évidemment une réglementation qui vise à conduire les matériaux de construction sur une trajectoire « 0 carbone » à l'horizon 2050 et pousse les ouvrages à la sobriété énergétique. Cependant la filière est fermement opposée à la méthode de calcul de l'ACV dynamique simplifiée, qui reporte la question du déstockage du CO2 en fin de vie de l'ouvrage sur les générations futures et qui favorisera l'usage de matériaux biosourcés, dont beaucoup seront importés, et ne concrétisera pas les ambitions des pouvoirs publics de voir les bâtiments devenir des puits de carbone. Ce déséquilibre se fera au détriment de matériaux locaux, non délocalisables, indéfiniment recyclables et qui participent à une véritable économie circulaire. Pour répondre aux objectifs fixés par la RE2020, le béton « bas carbone » développe d'excellentes performances, des qualités d'usage et de durabilité, tout en émettant moins de gaz à effet de serre. L'objectif de la filière est de concourir avec les autres matériaux de construction à l'offre d'ouvrages décarbonés.

### **A propos de l'UNICEM**

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierres naturelles, ...), et les fabricants de matériaux de construction, notamment le béton prêt à l'emploi. L'UNICEM rassemble 1375 entreprises qui représentent près de 4000 sites à travers le territoire. La fédération représente 73 % des entreprises du secteur en termes de chiffres d'affaires. Pour en savoir plus : [www.unicem.fr](http://www.unicem.fr)